

Imaginons



2050 

DOSSIER DE CONCERTATION



COMMUNE DE TIGNES

COMMUNE DE TIGNES



Concertations du 7 juillet au 31 août et du 3 novembre au 15 décembre 2023

Le mot du Maire	3
1. Les remontées mécaniques, un enjeu fort pour Tignes	4
1.1 La fonte du glacier de la Grande-Motte et les conséquences sur le tourisme.	4
1.2 Habiter à Tignes	5
1.3 État des lieux et évolution des remontées mécaniques à Tignes	6
2. L'avenir des remontées mécaniques de Tignes s'écrit maintenant.	7
2.1 Les défis pour l'avenir du domaine skiable de Tignes	7
2.2 Les remontées mécaniques doivent s'adapter	8
3. Les modalités de la concertation.	9
Dates à retenir	10

LE MOT DU MAIRE



L'équipe municipale lance une large concertation pour imaginer la vie à Tignes dans les décennies à venir.

Le projet de territoire 2022-2026 oriente la commune vers une vision long terme de l'exploitation du domaine skiable, plus durable.

L'actuel contrat des remontées mécaniques liant la Commune à la STGM arrive à échéance en 2026. C'est le bon moment pour se questionner sur l'avenir du ski et du territoire pour être cohérent, et s'adapter à l'évolution du glacier.

Nous engageons cette concertation avec ouverture, transparence et sincérité. Il s'agit d'une concertation ambitieuse, qui nous engage à envisager l'avenir du ski et des activités « multi-saisons » à Tignes et à en déduire une façon de les appréhender. Tout au long de cette concertation, l'équipe municipale s'engage à échanger avec vous.

Il est indispensable, compte tenu de l'ambition et des enjeux du tourisme hivernal et estival, de mobiliser le plus grand nombre, pour que chacun apporte sa vision et participa ainsi à l'élaboration du projet « Tignes 2050 ».

Serge REVIAL - Maire de Tignes



1. LES REMONTÉES MÉCANIQUES, UN ENJEU FORT POUR TIGNES

Les remontées mécaniques de Tignes sont le support du domaine skiable et assurent et sécurisent la viabilité économique de la commune dans une très large proportion.

En 2026, le contrat des remontées mécaniques, géré par la Société des Téléphériques de la Grande-Motte (STGM), arrivera à son terme. **La commune de Tignes doit envisager dès à présent le futur du Service Public des remontées mécaniques.** C'est une décision importante pour le futur de notre territoire, nous devons passer par des étapes structurées afin de faire le meilleur choix dans le calendrier fixé.

Aujourd'hui, regarder uniquement les remontées mécaniques et le Domaine skiable ne suffira pas à maintenir notre « Bien vivre à Tignes » à l'horizon 2050. C'est pourquoi, avant de définir ce futur, il est impératif de s'interroger sur la vision que nous souhaitons pour Tignes sur les 30 prochaines années, en imaginant un projet structurant pour notre domaine skiable et estival pour 2 raisons :

- **Faire évoluer les activités de la station** en prenant en compte les **évolutions du climat** en particulier sur notre glacier et les **évolutions du tourisme** en termes de saisonnalité, de pratiques, de mobilité, de développement durable, de préservation de notre écosystème...

- **Anticiper les formes et les façons de vivre et d'habiter à Tignes**

Il s'agira ensuite d'en **déduire les besoins d'évolution des remontées mécaniques.**

1.1 LA FONTE DU GLACIER DE LA GRANDE-MOTTE ET LES CONSÉQUENCES SUR LE TOURISME

La station de ski, née dans les années 1960, s'est d'abord tournée vers un tourisme à l'année (« Tignes, le ski 365 jours par an ») qu'elle a ensuite fait évoluer par la force des choses. Entre 1982 et 2019 (soit 37 ans), le volume du glacier de la Grande-Motte a réduit de 70% soit une diminution moyenne de 38 m d'épaisseur. Sa disparition quasi totale (tous secteurs confondus) est prévisible entre 2050 et 2070 suivant les scénarii d'émissions. En revanche, quels que soient ces scénarii, la partie orientale du glacier (glacier secteur de la Leisse) devrait disparaître avant 2030 et la partie occidentale (glacier secteur Rosolin) devrait disparaître d'ici une quinzaine d'années.

Où, quand et à quelle hauteur peut-on encore attendre de la neige ? En s'appuyant sur une étude quantitative [CDA 2021] portant sur la fiabilité de l'enneigement en hiver qui prend en compte la présence de neige naturelle, de neige de culture et les opérations mécaniques de damage, l'activité ski en hiver ne serait pas remise en cause d'ici à l'horizon 2050 à une altitude supérieure à 2000 m.

1. Vincent et al. 2020

En revanche, on note une diminution de l'enneigement cumulatif, le raccourcissement de la saison hivernale et la disparition des neiges printanières.

Ces projections entraînent donc des répercussions concrètes sur le glacier et le niveau d'enneigement, condamnant à court terme le ski d'été et d'automne et menaçant à moyen et long terme le ski d'hiver. Les plus fortes incertitudes portent actuellement sur les ailes de saison et particulièrement **l'automne dont l'enjeu principal est de garantir les conditions favorables au maintien de l'emploi à l'année.**

L'offre touristique autour du glacier a déjà su se structurer et se diversifier dans le passé, en conséquence des changements intervenus. L'ouverture s'est faite vers un public plus familial en valorisant la qualité des paysages de Tignes et la contemplation, mais aussi vers une offre sportive hors neige. Face à ce constat et cette accélération de la fonte des glaces et des contraintes naturelles, des choix politiques clairs et forts ont été faits. Ils s'articulent autour de deux axes :

- La fin de l'activité ski d'été à court terme s'accompagne du démontage progressif des installations- supports de cette pratique ;
- La définition d'un projet à long terme basé sur l'accompagnement de l'évolution du milieu naturel et articulé autour des activités de contemplation, d'excursion et de ski quand cela est possible.

1.2 HABITER À TIGNES



La volonté communale, qui s'appuie sur une histoire et un modèle intégré, est tournée vers une ambition forte : permettre aux Tignards de construire un projet de vie à l'année, en travaillant et en vivant à Tignes. Ceci implique, en premier lieu, la garantie de l'emploi à l'année grâce au tourisme toute l'année. Des services sont aussi déployés pour le bien-vivre des résidents : Politique petite enfance, projet éducatif du territoire, soutien à l'emploi, logements, formations des jeunes aux métiers de la montagne, politiques culturelles et sociales, maintien des services de proximité (Maison France Services, maintien des seniors à domicile, maison de santé, etc.)

Dans sa feuille de route, l'équipe municipale s'engage à une maîtrise du développement immobilier par la réduction de la consommation d'espaces et le contrôle du rythme de production de lits touristiques, la préservation des espaces naturels sensibles et de ses ressources. Actuellement, l'offre est d'environ 30 000 lits touristiques. Il est donc important de contrôler cette production et d'inciter à la rénovation.

L'équipe municipale se pose en garant d'un développement urbain maîtrisé de Tignes pour faire face au réchauffement climatique et prendre en compte la nécessaire rénovation énergétique. C'est pourquoi elle est en cours d'adoption d'une modification de son plan local d'urbanisme (PLU) qui sera plus restrictif dans les

volumes de construction et qui vise à maintenir des espaces de verdure et de respiration. Le PLU, qui a fait l'objet d'une concertation début 2023 intégrera les objectifs du projet de territoire sur la maîtrise du développement urbain, favorisera la rénovation/réhabilitation de l'immobilier de loisir, garantira un respect architectural de l'existant, pour préserver les hameaux, s'attachera à diminuer la pression foncière au profit de l'habitat permanent et saisonnier.

1.3 ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTION DES REMONTÉES MÉCANIQUES À TIGNES



Depuis 12 ans, l'investissement moyen sur le domaine skiable s'élève à 10 millions d'euros par an. Sur cette période, les principales évolutions concernant les remontées mécaniques sont :

- La modernisation du téléphérique de la Grande Motte avec « Altitude Expérience » ;
- Le renouvellement des appareils suivants : Boisses, Tovières, Brévières, Almes, Aiguille Rouge.
- La modernisation de l'espace d'accueil du funiculaire ;
- La modernisation du réseau neige et renouvellement des dameuses.

Dans le même temps, nous avons commencé à démanteler certaines remontées mécaniques du secteur « Grande Motte » du fait du retrait du glacier. Il s'agit :

- Télési du Roselin ;
- Télési de Champagny ;
- Télésiège de la Leisse, en prévision de démontage pour 2024 au plus tard.

2.2 LES REMONTÉES MÉCANIQUES DOIVENT S'ADAPTER

Un premier niveau de questionnement porte sur **le dimensionnement et la répartition des remontées mécaniques sur le domaine.**

Le second niveau de questionnement est plus qualitatif. Il s'agit d'adapter les remontées et les pistes pour plus de confort, pour une meilleure prise en compte de toutes les activités touristiques. Plusieurs questions se posent pour développer notre stade naturel :

- Quelle diversification des remontées mécaniques pour 2 saisons hiver-été ?
- Quelle typologie de clientèle : skieurs, contemplatifs, randonneurs... ?
- Quelles innovations et pour quelle pertinence ?
- Quelles mobilités du quotidien dans la station et sur le domaine skiable (piste de ski, piste de VTT, piste de raquettes, sentier de randonnée) ?
- Quelles liaisons structurantes pourraient être définies ?
- Quelle politique tarifaire ?
- Comment continuer à assurer de l'emploi à l'année ?



3. LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION



A l'occasion de la fin du contrat de gestion des remontées mécaniques, la commune de Tignes engage une concertation volontaire avec le grand public (habitants, jeunes, touristes, propriétaires...), les professionnels de la montagne (Écoles de ski, commerçants, employés permanents et saisonniers, hébergeurs, loueurs...) concernés par le devenir de Tignes.

En outre, la commune s'est engagée dans une démarche de dialogue citoyen et d'écoute active des habitants dans le cadre du projet de territoire. Cela s'est traduit par l'organisation de réunions d'échanges sur des sujets importants comme modification du PLU, avenir du glacier, évolution des quartiers.

Il s'agit d'imaginer ensemble comment vivre et travailler à Tignes dans les décennies à venir.

**Nous vous proposons de nous questionner collectivement :
Comment bien vivre à Tignes en 2050 et autour de quelle offre touristique ?**

Cette première phase se déroulera du 15 juillet au 31 août 2023.

A la fin de cette période de concertation, un bilan sera établi et communiqué pour nourrir la réflexion du projet de territoire.

Une seconde phase de concertation portant sur un volet plus opérationnel interviendra dans le courant l'automne, entre le 3 novembre et le 15 décembre 2023.

Nous donnons **la possibilité à chacun d'entre vous de donner votre avis simplement, en formulant des questions, des observations ou des propositions.**

> **Si vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître à l'adresse mail suivante :**

imaginons2050@tignes.net

LES PROCHAINES DATES À RETENIR :

L'ensemble des usagers (habitants, socio pro, élus, etc.) de la station seront concertés pour imaginer Tignes en 2050 :

- > Les socio-pro lors d'ateliers préparatoires, sur invitation
- > Les socio-pro lors des 3 tables rondes élargies
- > Les jeunes (lycéens et étudiants)
- > Les Tignards lors des 3 balades, ouvertes à tous, sur inscription
- > Le mini-public composé d'une douzaine de personnes recruté en août

En termes de calendrier :

- > **Le 15 juillet** – Balade avec les habitants « Habiter Tignes en 2050 »
- > **Le 19 juillet** – Balade avec les habitants « Histoire partagée »
- > **Le 19 juillet** – Réunion publique
- > **Le 20 juillet** – Atelier préparatoire avec les socio pro (hébergeurs, commerçants, restaurants, professionnels de santé, etc) et le Comité développement durable
- > **Le 20 juillet** – Atelier préparatoire avec les professionnels du domaine skiable (Remontées mécaniques, pistes, snowpark, Club des sports, Stade compétition, loueurs de skis, Bike Park, sentiers, Comité Domaine Skiable)
- > **Le 20 juillet** – Lancement de l'appel à volontariat « Les remontées en 2050 »
- > **Début août** – Que disent les jeunes pour 2050 ? – date à venir
- > **Le 26 juillet** – Table ronde élargie avec les socio pro « C'est quoi la station aujourd'hui, le ski demain et ses remontés »
- > **Le 27 juillet** – Table ronde élargie « Les professionnels du ski – c'est quoi la station aujourd'hui, le ski demain et ses remontées »
- > **Le 8 août** – Balade avec les habitants « Les paysages et le glacier en 2050 »
- > **Le 28 août** – Fin de l'appel à volontariat « Les remontées en 2050 »
- > **30 août** – Réunion de préparation pour la seconde phase avec les volontaires
- > **31 août** – Réunion publique de restitution

Bibliographie & annexes

Présentation de la réunion publique, 2023, Glacier de la Grande-Motte - Diagnostic et Perspectives